

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2026/15

Chapitre 7.1 décisions budgétaires

**Objet : Reprise anticipée des résultats 2025**

L'an deux mille vingt-six, le 4 mars, à 18h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la capitainerie à Savines-le-Lac, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 4 mars 2026

Date de convocation : 12  
février 2026

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 24

(32 voix)

En exercice : 24

(32 voix)

Membres présents : 15

(22 voix)

Membres présents

Vote(s) pour 22

Vote(s) contre 0

Abstention(s) 0

Secrétaire de séance : Agnès  
PIGNATEL

Auxiliaire de secrétaire de  
séance : Christophe PIANA

**Pour la Communauté de Communes de Serre-Ponçon** : Marc AUDIER,  
Victor BERENGUEL, Serge COMBE, Georges GAMBAUDO, Christine MAXIMIN,  
Bruno PARIS, Pierre VOLLAIRE

**Pour la Communauté de Communes Val D'Avance Serre-  
Ponçon** : Catherine SAUMONT

**Pour la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-  
Ponçon** : Frédéric REYNAUD, Agnès PIGNATEL

**Pour le Département des Hautes Alpes (chaque élu dispose de deux  
voix)** : Carole CHAUVET, Valérie ROSSI, Marc VIOSSAT, Ginette MOSTACHI  
(pouvoir donné à M. VIOSSAT)

**Pour le département des Alpes de Haute Provence (chaque élu dispose  
de deux voix)** : Elisabeth JACQUES, Jean-Michel TRON

**Personnes invitées** : Xavier CONTAL (département 05)

**Exposé des motifs :**

Suite aux dysfonctionnements connus sur l'application Hélios depuis le 5 février 2026, et l'impossibilité de produire un CFU validé comme prévu au vote de cette séance, le Président propose de procéder à la reprise anticipée des résultats 2025. Pour cela, il s'appuie sur les résultats de l'année 2025, vérifiés sur l'application Hélios avant le 5 février, présentant les données suivantes :

Fonctionnement : résultat 2025 de la section de 1 191 637.45 €

Investissement : résultat 2025 de la section de 435 740.65 €

**VU :**

- Le Code général des collectivités territoriales,

**CONSIDERANT :**

- Les dysfonctionnements de l'application Hélios ;
- L'impossibilité établie avec le SGC d'Embrun de finaliser le CFU pour le vote en séance du 4 mars 2026 ;
- Les restes à réaliser transmis au SGC le 10 février 2026 ;
- La fiche de calcul annexée à la présente délibération établie le 4 mars 2026 ;

**Après en avoir délibéré, le comité syndical, réuni le 4 mars 2026 :**

- **DECIDE** d'affecter 960 328.71 € au 1068 ;
- **DECIDE** d'affecter 231 308.74 € à l'excédent reporté de fonctionnement au compte 002.

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Président  
Victor BERENGUEL



Extrait du registre des délibérations N° 2026/15 Page1/1

Membres Adhérents :

Conseil Départemental des Hautes-Alpes, Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence  
Communauté de communes de de Serre-Ponçon, Communauté de commune Serre-Ponçon Val d'Avance,  
Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon

Quai de la rue Royale, Capitainerie, 05160 Savines-le-Lac

Tél : 04 92 44 33 44

e-mail : [contact@smadesep.com](mailto:contact@smadesep.com)

[www.serre-poncon.com](http://www.serre-poncon.com)